

( / )

L'actualité juridique et économique des réseaux de distribution par Simon Associés

ACCUEIL ( / ) &gt; DISTRIBUTION (/R-451-A1-0-DISTRIBUTION.HTML)

## Distribution

Business



### Nouveau et sans équivalent en France : « Plus que PRO »

20 mars 2015 - Vu : 4658



Plus que PRO est un nouvel outil qui apportera aux têtes de réseaux des preuves factuelles du résultat de leur savoir-faire et du transfert de compétences réalisé au profit des franchisés.

**Plus que PRO** est un nouvel outil qui apportera aux têtes de réseaux des preuves factuelles et non opposables de leur savoir-faire et transfert de compétences aux franchisés. Comment ? Par la mesure de la satisfaction des clients de chaque franchisé, mesure contrôlée par l'outil le plus fiable du marché.

Il s'agit d'un outil de mesure de satisfaction des clients **sans équivalent en France**. Son contrôle est assuré par un organisme indépendant (Opinion System), doublement certifié : ISO 9001 pour la qualité de ses services et Iso 20252 pour son processus de contrôle et de restitution des données des avis clients (La norme ISO 20252 est le référentiel de performance des sociétés d'études de marché et d'études sociales et d'opinion).

Cet organisme recueille les avis clients (<http://www.plus-que-pro.fr>) en volume en s'appuyant sur une méthode scientifique basée sur la règle des quotas et des probabilités. Tous les avis sont enregistrés à la Caisse des Dépôts et Consignations et sont donc non opposables.

**Les réseaux pourront ainsi apporter à leurs franchisés des preuves factuelles du résultat de leur savoir-faire et du transfert de compétences réalisé au profit des franchisés.**

Nous en avons tous conscience, les avis clients sont aujourd'hui une nouvelle révolution dans le mode de consommation qui par phénomène de résonance aboutit à une nouvelle révolution en pilotage et marketing de réseau.

L'outil plus que PRO a pris en compte ce nouveau « paradigme » pour un faire de véritables leviers de croissance qui permettent à votre réseau en outre :

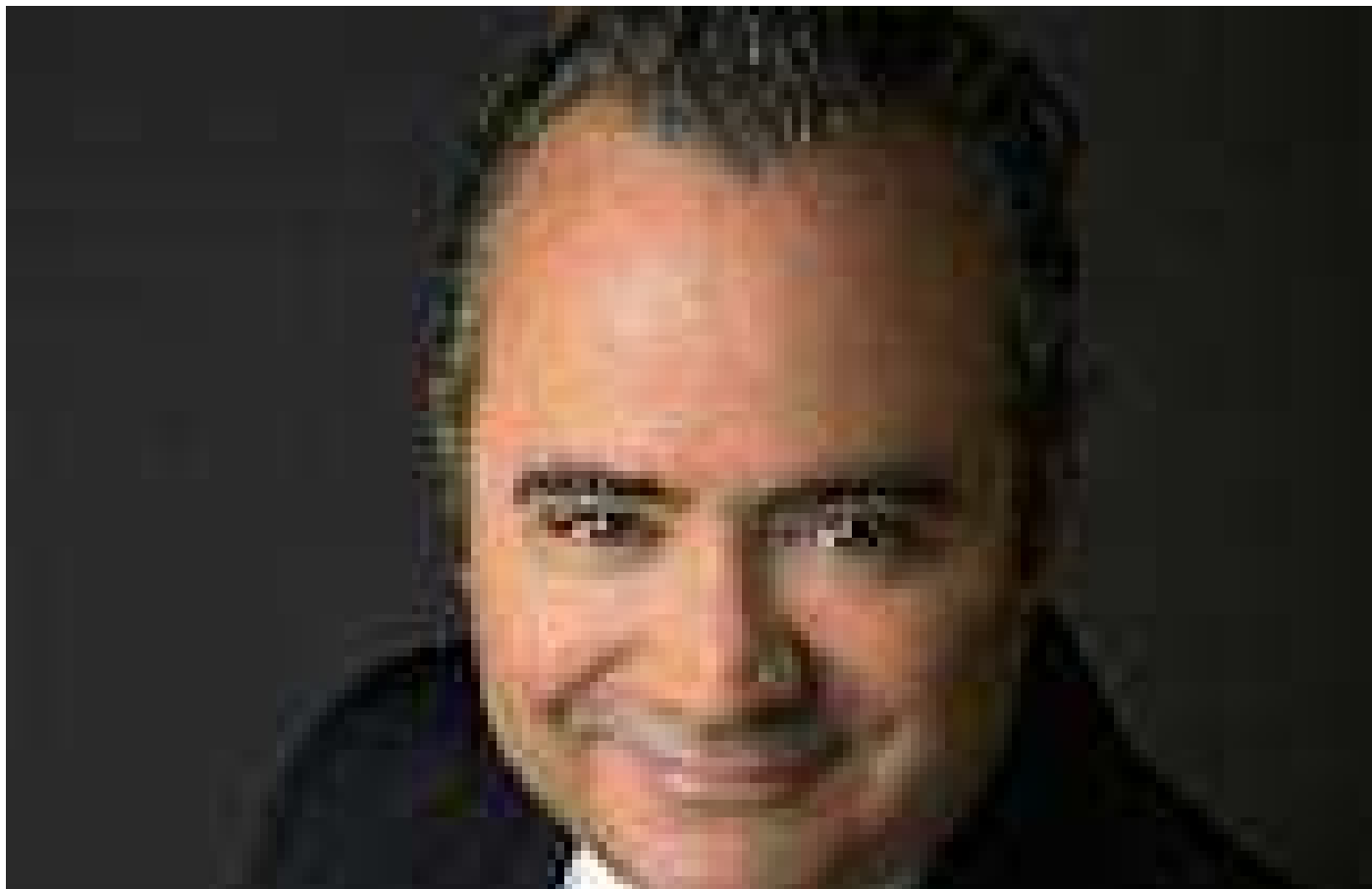
- de mesurer la satisfaction de votre marque et vos produits, en continu et temps réel, auprès de vos franchisés,
- d'utiliser cette satisfaction dans votre communication grand public pour toucher de nouvelles clientèles,
- de l'utiliser en valorisation de votre réseau pour son développement en attirant LES MEILLEURS CANDIDATS.

**Plus que PRO a été reconnu comme meilleur service par un jury d'experts et primé 1er prix aux Trophées Numériques 2014 par la CCI. Ce projet unique est également soutenu par la PBI France et a obtenu le label BPI France Excellence.**

**Pour voir la plaquette franchise Plus que PRO, [cliquez ICI](http://franchise.plus-que-pro.fr/) (<http://franchise.plus-que-pro.fr/>).**

**Pour voir la présentation vidéo, [cliquez ICI](http://www.plus-que-pro.fr/presentation-concept.html) (<http://www.plus-que-pro.fr/presentation-concept.html>).**

**Pour voir aussi l'article de Les Echos.fr, [cliquez ICI](http://business.lesechos.fr/directions-marketing/0204100499010-certifier-les-avis-consommateur-pour-booster-sa-performance-107452.php#gauche) (<http://business.lesechos.fr/directions-marketing/0204100499010-certifier-les-avis-consommateur-pour-booster-sa-performance-107452.php#gauche> article).**



## VOIR AUSSI



### **Distribution**

Jurisprudence

L'application du statut d'agent commercial - CA Colmar, 17 juillet 2012, RG n°09/06006  
(/P-240-451-A1-l-application-du-statut-d-agent-commercial-ca-colmar,-17-juillet-2012,-rg-n-09-06006.html)  
- Vu : 5006

L'application du statut d'agent commercial ne dépend ni de la volonté exprimée par les parties dans le contrat, ni de la dénomination donnée mais des conditions dans lesquelles l'activité est effectivement exercée

[> Lire la suite](#)



### **Distribution**

Jurisprudence

Contrat de franchise et absence d'écrit - CA Paris, 11 décembre 1998, Juris-Data n°1998-024235  
(/P-1551-451-A1-contrat-de-franchise-et-absence-d-ecrit-ca-paris,-11-decembre-1998,-juris-data-n-1998-024235.html)  
Brève  
- Vu : 2008

L'écrit n'est pas une condition de validité du contrat de franchise.

[> Lire la suite](#)

## Les plus vus...

Rappels concernant l'obligation périodique de statuer sur une augmentation de capital réservée aux salariés  
(/P-424-485-A1-rappels-concernant-l-obligation-periodique-de-statuer-sur-une-augmentation-de-capital-reservee-aux-salaries.html)  
15 janvier 2013 - Vu : 55919

La collectivité des associés d'une société par actions doit, lorsque le rapport de gestion présenté à l'AGO annuelle indique ...

> Lire la suite

MAPIC - 16-18 novembre 2016 - Cannes | Palais des Festivals  
(/P-1856-501-A1-mapic-16-18-novembre-2016-cannes-palais-des-festivals.html)  
27 septembre 2016 - Vu : 34630

SIMON ASSOCIÉS sera présent au MAPIC du 16 au 18 novembre à Cannes. ...

> Lire la suite

Clauses de durée et poursuite des relations commerciales dans les contrats de distribution  
(/P-228-451-A1-clauses-de-duree-et-poursuite-des-relations-commerciales-dans-les-contrats-de-distribution.html)  
1 décembre 2012 - Vu : 28029

La poursuite des relations commerciales dans les contrats de franchise, et plus généralement dans les contrats de distribution, ...

> Lire la suite

Le nouvel article 1231-5 du code civil relatif à la clause pénale  
(/P-1732-451-A1-le-nouvel-article-1231-5-du-code-civil-relatif-a-la-clause-penale.html)  
14 mai 2016 - Vu : 25395

Parmi les nombreuses dispositions qu'elle contient, la réforme du droit des contrats introduit un nouvel article 1231-5 au ...

> Lire la suite

### AGENDA (/agenda-evenements.php)

Nos événements (/R-500-A1-0-nos-evenements.html)  
Autres événements (/R-501-A1-0-autres-evenements.html)

### DISTRIBUTION (/R-451-A1-0-distribution.html)

### CONCURRENCE CONSOMMATION (/R-452-A1-0-concurrence-consommation.html)

### IMMOBILIER (/R-453-A1-0-immobilier.html)

### IP/IT (/R-454-A1-0-ip-it.html)

### CORPORATE (/R-485-A1-0-corporate.html)

### RESTRUCTURING (/R-489-A1-0-restructuring.html)

### INTERNATIONAL (/R-455-A1-0-international.html)

### PARTENAIRES (/R-467-K1-0-partenaires.html)

### MEDIAS (/phototheque-videotheque.php)

### MENTIONS LEGALES (/mentions-legales.html)

### CONTACT (/contact.php)

ARCHIVES DE LA LETTRE DES RESEAUX (/R-472-E1-0-LETTRES-DES-RESEAUX.HTML)

://WWW.LINKEDIN.COM/COMPANY/LETTRE-  
%C3%A9SEAUX)



(HTTPS://TWITTER.COM/LDRSIM)

NEWSLETTERS (/RECEVOIR-NOTRE-ACTUALITE.PHP)